

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Le Président

Québec, le 12 septembre 2012

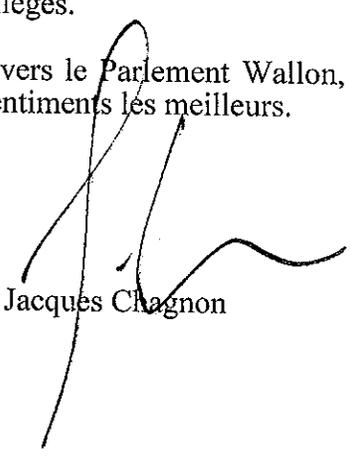
Monsieur Patrick Dupriez
Président
Parlement Wallon
Square Arthur Masson 6
5012 Namur
Belgique

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 5 septembre 2012 nous transmettant vos condoléances à la suite des événements tragiques lors de la journée électorale du 4 septembre dernier.

Au nom des membres de l'Assemblée nationale du Québec, je vous remercie bien sincèrement de cette marque de sympathie que nous apprécions grandement. Même s'il s'agit d'un geste isolé et qui ne saurait entacher les valeurs démocratiques de la société québécoise, cet acte de violence nous a tous perturbés. Il nous rappelle que nous devons toujours rester vigilants pour sauvegarder nos droits et privilèges.

En vous réaffirmant notre amitié envers le Parlement Wallon, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jacques Chagnon



PARLEMENT WALLON

LE PRÉSIDENT

Monsieur Jacques CHAGNON
Président de l'ANQ
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires

PD/FJ/da/162/12

Québec (Québec) G1A1A3

Namur, le - 5 SEP. 2012

Monsieur le Président,
Cher Collègue,

Le scrutin conduisant au renouvellement de votre Parlement a été marqué par un attentat meurtrier dont j'ai pris connaissance avec émotion.

J'adresse évidemment mes sincères condoléances à la famille de la victime mais, plus largement, à toutes les forces démocratiques du Québec.

Ce linceul de sang posé sur un moment essentiel de la vie parlementaire ne sera, je l'espère, qu'un incident isolé alors que le Québec s'apprête à vivre une nouvelle page de son histoire.

Je saisis l'occasion de la présente pour réaffirmer la force des liens qui lient le Parlement wallon à l'Assemblée nationale du Québec.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patrick DUPRIEZ